# Clairvaux - Le vallon de Clairvaux

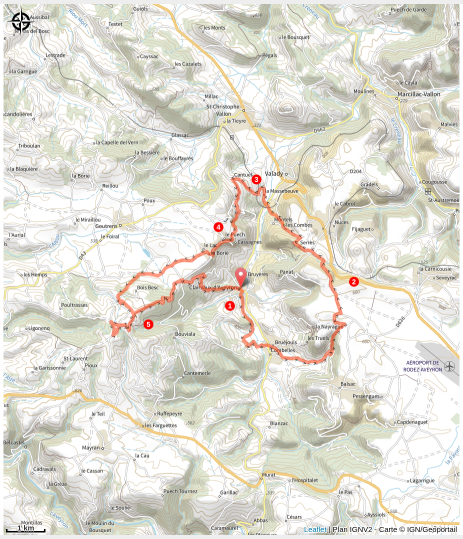


## En plein cœur du vignoble, les coteaux de Clairvaux, Bruéjouls et Cassagnes constituent une part essentielle de la zone AOP Marcillac.

Découvrez les villages de Clairvaux, Bruéjouls et Panat, les vignobles AOP de Marcillac, ou encore ses panoramas sur la vallée de l'Ady.

### Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 7 h

Longueur : 26.2 km

Dénivelé positif : 804 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

# Itinéraire

**Départ** : Salle des fêtes à Clairvaux
**Arrivée** : Salle des fêtes à Clairvaux
**Balisage** : PR
**Communes** : 1. Clairvaux-d'Aveyron
2. Druelle Balsac
3. Valady
4. Saint-Christophe-Vallon
5. Goutrens
6. Mayran

## Profil altimétrique

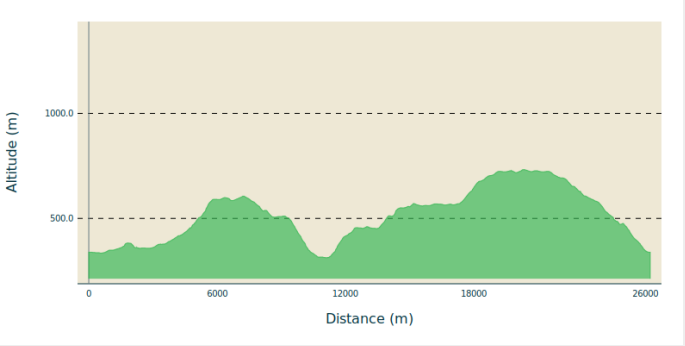


Altitude min 313 m  Altitude max 732 m

1. Depuis la salle des fêtes, remonter la rue principale à gauche. Face à la tour médiévale, partir à droite et prendre en contrebas, la rue du Fiou. Continuer à gauche sur un large chemin. Longer le ruisseau. A Dourgnagues, suivre la petite route à gauche jusqu'à Bruéjouls. À l'entrée du village, prendre une ruelle à gauche. Passer à droite de l'église. À 150 m, tourner à droite sur un chemin. Au bout de ce chemin, prendre à gauche jusqu'à Dalmenque. Après la ferme, remonter le long du ruisseau de la Calcomière et atteindre le plateau. À la ferme de L'Issalinie, virer en épingle à gauche. Puis au deuxième carrefour, tourner à droite.
2. Au carrefour continuer tout droit sur le chemin de terre en corniche. Continuer à droite sur 30 m, puis à gauche sur un chemin de terre rejoingnant la D 257. Bifurquer à droite pendant 300 m, puis à gauche sur un chemin de terre, jusqu'à la D 257. Variante depuis le point 2 : à gauche retour sur Clairvaux par Panat.
3. Descendre à Serres. Prendre la direction Massebeuve/Cantuel/ Cassagnes. Traverser le village de Serres en crête sur 250 m puis tourner à droite et bifurquer à gauche dans un chemin creux. Eviter le Montels en prenant à droite à côté d'une maison inhabitée, jusqu'au pont de Tournemire. Au pont de la rivière de l'Ady, traverser la route D 57. Aller jusqu'à la Massebeuve. A la fin du village, tourner à gauche jusqu'à Cantuel. À Cantuel, tourner 2 fois à gauche. Faire 500 m. Au croisement (balise Gaz de France), tourner à droite.
4. Avant d'arriver à Cassagnes-Comtaux le Bas, passer devant le cimetière. Tourner à gauche et aller jusqu'à l'église (visite du village). Puis prendre tout droit vers Cassagnes le Haut. À la route, bifurquer à gauche et aller au point de vue. Puis, prendre le petit chemin derrière le point de vue. Traverser le hameau de La Borie puis tourner à gauche sur un chemin très large.
5. Prendre la direction Le Buenne. À la route, continuer tout droit. Prendre à droite puis tourner à gauche dans le bois jusqu'à la route du Buenne. Prendre la D 595 pendant 150 m et tourner à gauche. Bifurquer à droite pour aller à la chapelle du Buenne (40 min aller-retour). Revenir sur ses pas et redescendre vers Clairvaux. A la D 651, tourner à droite puis à gauche vers Le Cros. Descendre dans les vignes jusqu'à Clairvaux.

# Sur votre route...

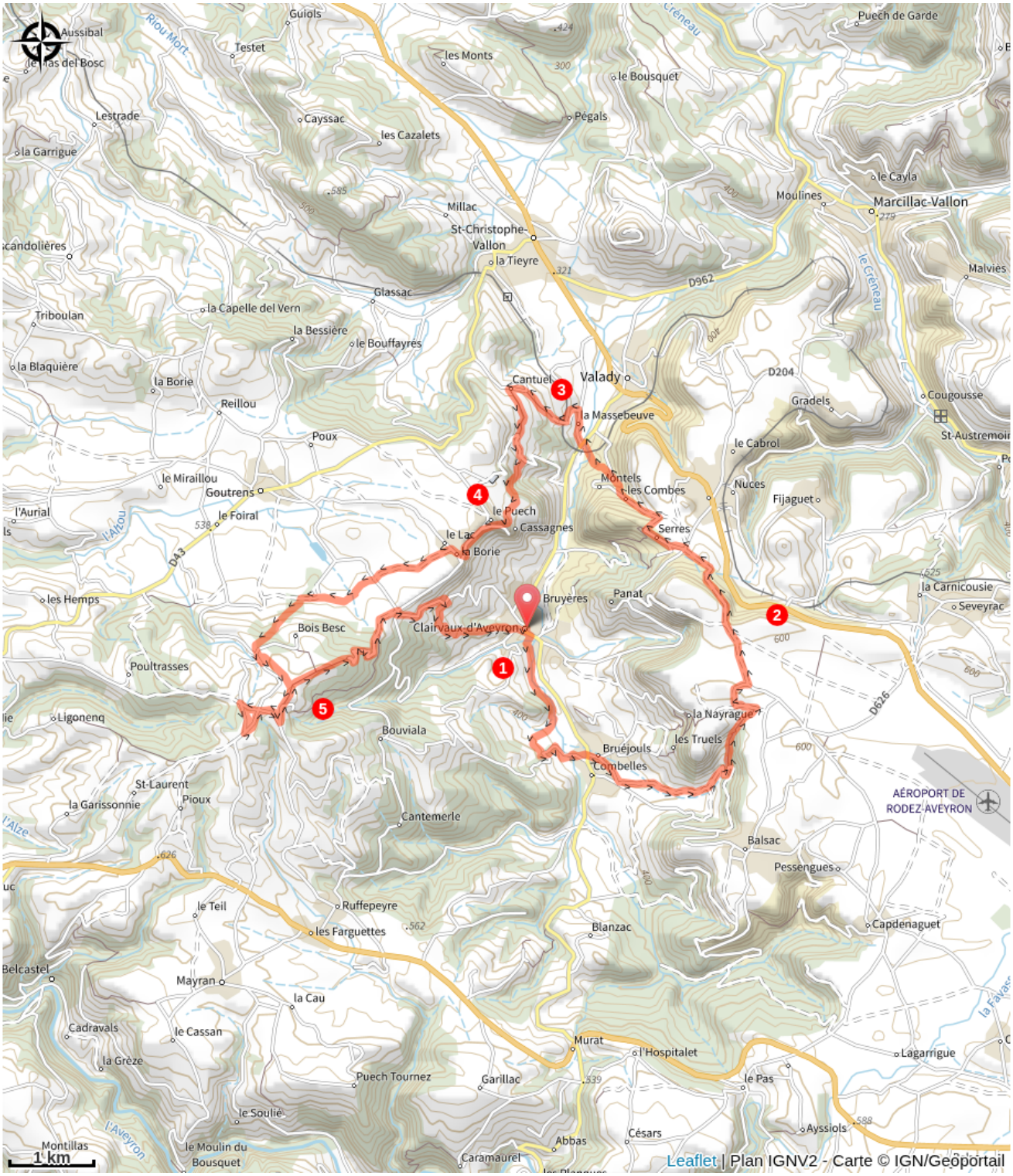

# Toutes les informations pratiques

## Comment venir ?

Accès routier

Depuis Rodez, direction Decazeville par la D 840. À Valady, prendre à gauche la D 57 jusqu’à Clairvaux.